



# Commune de Mont-Noble

## Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique les demandes en autorisation de construire présentées par :

- Mme et M. Sarah et Gilles Ballestraz Bitz, à Nax, pour la construction d'une cabane de jardin, sur parcelle n° 374, folio n° 4, au lieu-dit *Plans Pras*, à Nax, zone de chalets 0.2; coordonnées 2'599'838 / 1'119'876;
- Mme et M. Emmanuelle et René Berthod, à Nax, pour la construction d'un couvert et la réfection d'une couverture d'abri de jardin, sur parcelle n° 815, folio n° 8, au lieu-dit *Son Nax*, à Nax, zone de chalets 0.2; coordonnées 2'599'216 / 1'119'281;
- Mme et M. Sylviane et Philippe Fardel, à Saxon, pour la transformation d'une grange-écurie en résidence principale et construction d'un chemin d'accès, sur parcelle n° 2237, folio n° 5, au lieu-dit *Tsanflori*, à Mase, zone de chalets 0.3 en dérogation à la zone réservée; coordonnées 2'599'669 / 1'116'365.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax mardi et mercredi de 14h00 à 17h00 et jeudi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

**L'Administration communale**

Mont-Noble, le 12 avril 2019